

CERTIFICAT DE CAPACITE

Je soussigné, Yves BLEUNVEN, Président du Syndicat Mixte du Loch et du Sal, certifie que le bureau d'études ALTHIS basé à Pluneret (56), a réalisé les inventaires des zones humides et des cours d'eau sur plusieurs communes de notre territoire d'action dans le cadre d'un marché à procédure adaptée.

Les communes qui ont été inventoriées sur la période 2009-2011 par le bureau d'études ALTHIS sont les suivantes :

- PLESCOP
- PLUMERGAT
- GRANDCHAMP
- LOCQUELTAS
- LOCMARIA GRAND CHAMP

Ces études ont été menées dans les délais impartis et leur réalisation a donné entière satisfaction au Syndicat Mixte du Loch et du Sal - maître d'ouvrage délégué – notamment par la qualité du travail réalisé et le respect du cahier des charges défini par le syndicat..

**Catherine Quintin, directrice, et Xavier Blondel, technicien en charge du suivi de ces études, ont pu apprécier la qualité des prestations réalisées et soulignent la compétence, la qualité d'écoute et la grande disponibilité des chargés de missions du bureau d'études ALTHIS.**

Fait pour servir et valoir ce que de droit, le 26 octobre 2011

Le Président  
Yves Bleunven

